



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Frais de représentation

Question écrite n° 40414

Texte de la question

Mme Aude Bono-Vandorme interroge M. le ministre des outre-mer sur l'utilisation de sa dotation annuelle au titre des frais de représentation. Elle souhaiterait connaître, pour la période juillet 2020-juillet 2021, la ventilation de cette dotation selon la nature des dépenses : frais de restauration, cocktails, frais de réceptions, conférences de presse, accueils d'évènements, dépenses liées aux déplacements, achat de matériels, fleurs, abonnements aux médias, présents.

Données clés

Auteur : [Mme Aude Bono-Vandorme](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40414

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : [Outre-mer](#)

Ministère attributaire : [Outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 juillet 2021](#), page 5968

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)